

*Commission technique  
intercantonale PLAISIR*

**RAPPORT ANNUEL  
2021**

Novembre 2022

[info@ct-plaisir.ch](mailto:info@ct-plaisir.ch)

[www.ct-plaisir.ch](http://www.ct-plaisir.ch)

## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>2. ACTIVITES PRINCIPALES</b> .....	<b>4</b>
2.1 INDICATEURS MEDICAUX.....	4
2.2 PROJET PORTANT SUR LA DEFINITION DE DOTATIONS EN PERSONNEL EN FONCTION DES QUALIFICATIONS REQUISES .....	4
2.3 AVENANT 11 AU CONTRAT-CADRE PLAISIR.....	5
2.4 SITE INTERNET DE LA CT - HTTP://WWW.CT-PLAISIR.CH .....	5
2.5 TRAITEMENT DES DONNEES PLAISIR®.....	6
2.6 FORMATION ET RAFFRAICHISSEMENT DES EVALUATRICES/TEURS .....	6
<b>3. COMPOSITION DE LA CT ET SEANCES</b> .....	<b>7</b>
<b>4. CONCLUSION</b> .....	<b>7</b>
<b>5. ANNEXES</b> .....	<b>8</b>
ANNEXE 1: LISTE DES MEMBRES DE LA CT DURANT 2021.....	9
ANNEXE 2: RESUME SYNTHETIQUE DES ANALYSES 2021 .....	10
ANNEXE 3: VUE D'ENSEMBLE DES RESULTATS INTERCANTONAUX.....	12

## FIGURES

Figure 1 : Évolution du nombre de lits par 1000 habitants de 65 ans ou plus – sans les établissements pour traitements psychosociaux ni les institutions pour handicapés – Cantons utilisant l'outil d'évaluation PLAISIR® et ensemble de la Suisse .....	12
Figure 2 : Evolution de la proportion des résidents classés dans les catégories « capacité limitée ou nulle » pour les principaux indicateurs de déficit, depuis 1999.....	13
Figure 3 : Évolution des minutes de soins nettes quotidiennes requises conformément à l'OPAS (moyennes avec CSB*), depuis 1998 .....	13
Figure 4 : Évolution de la proportion de résidents attribués aux diverses classes OPAS selon leur temps de soins, avec CSB*, depuis 2000.....	14
Figure 5 : Proportion des résidents réévalués présentant un changement de leur temps de soins quotidien OPAS (sans CSB), entre deux années .....	14
Figure 6 : Distribution des résidents, selon leur sexe et leur classe d'âge à l'admission en établissement –cantons utilisant l'outil PLAISIR®- octobre 2021.....	16
Figure 7 : Proportion des résidents, selon leur sexe et leur classe d'âge à l'admission en établissement –cantons utilisant l'outil PLAISIR®- octobre 2021.....	16
Figure 8 : Répartition des résidents par mission d'établissement et par canton – octobre 2021 ....	17
Figure 9 : Poids des différentes missions d'établissement dans chaque canton (selon le nombre de résidents concernés), données PLAISIR® - octobre 2021.....	18
Figure 10 : Évolution de la proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et de déficiences, au 31 octobre, depuis 1998.....	19
Figure 11 : Evolution de la proportion de résidents dans chaque classe OPAS entre 2011 et 2021 .	21
Figure 12 : Temps moyen de soins requis (sans CSB - minutes) : comparaison inter cantonale et variation annuelle .....	23
Figure 13 : Durée brute quotidienne moyenne de soins requis (avec CSB) par catégorie de soins, dès 1998.....	25
Figure 14 : Heures de soins et nombre quotidien moyen de poste de travail requis par résident ....	27

## TABLEAUX

Tableau 1 :	Nombre de formations PLEX effectuées par canton en 2021 .....	6
Tableau 2 :	Nombre de formations PLAISIR effectuées par canton en 2021 .....	6
Tableau 3 :	Nombre d'évaluations et de réévaluations réalisées du 1.11.2020 au 31.10 2021, par canton .....	12
Tableau 4:	Nombre de résidents, âge moyen, âge à l'admission, durée de séjour, % de femmes, par canton depuis 1998 .....	15
Tableau 5 :	Proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et de déficiences, état au 31.10.2021.....	18
Tableau 6 :	Distribution des résidents selon leur classe OPAS (définie par le temps de soins requis, avec CSB), par canton, octobre 2021 .....	20
Tableau 7 :	Temps moyen de soins requis par résident, dotation en personnel et classifications, ensemble des établissements, 2021 .....	22
Tableau 8 :	Minutes de soins brutes requises (avec CSB) en moyenne par jour par les résidents, au 31 octobre 2021 .....	24
Tableau 9 :	Heures de soins nettes, productives, travaillées et rémunérées requises en moyenne par résident, par jour ou par année, par canton en 2021 .....	26
Tableau 10 :	Nombre de lits reconnus, nombre de lits pour 1000 habitants (sans les établissements pour traitements psychosociaux et sans les institutions pour handicapés) – Octobre 2021 .....	28
Tableau 11 :	Nombre de résidents évalués avec la méthode PLAISIR® par classe d'âge, part de la population évaluée et taux d'occupations des lits au 31 octobre 2021 (Sans les établissements pour traitements psychosociaux ni les institutions pour handicapés).....	29

## 1. Introduction

Le présent rapport porte sur les activités principales de la CT PLAISIR au cours de l'année 2021. Cette année encore, les établissements ont dû faire face à la pandémie avec un fort impact sur la charge en soins et sur les ressources humaines disponibles, et parfois également sur leur capacité de procéder aux évaluations selon la nouvelle fréquence.

## 2. Activités principales

### 2.1 Indicateurs médicaux

L'évaluation de la qualité dans les établissements utilisant l'outil PLAISIR a été introduite fin 2019 avec le programme IQM qui relève les indicateurs prescrit par la confédération.

Les données récoltées en 2019, très partielles, ont été étudiées pour faciliter les relevés suivants. En 2020, tous les EMS devaient fournir toutes les données de qualité selon les exigences de l'Office fédéral de la statistique (OFS) qui les transmet ensuite à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Ce dernier est responsable de l'analyse.

Un champ d'identification des établissements s'est avéré problématique au cours des deux premières années. L'OFS a fait des corrections et les deux offices ont modifié leurs exigences pour l'exercice 2021. Cela ne se verra pas ou très peu dans les établissements et sera traité par EROS.

La principale modification consiste en l'abandon de la notion de site au profit de l'identification des entités qui transmettent les données. Ces dernières regroupent parfois plusieurs institutions.

A ce stade, l'analyse des données 2020 n'est pas encore finie.

Alors qu'en 2020 les exigences du programme de transmission des données avaient été exceptionnellement modifiées pour permettre la transmission de toutes les données relevées cette année-là, même si elles étaient incomplètes, en 2021, les règles d'origine ont été rétablies, soit la transmission sans les données incomplètes.

Simultanément, l'Institut des sciences infirmières (INS - Institut für Pflegewissenschaft – Nursing Science, Medizinische Fakultät, Department of Public Health (DPH), Universität Basel) développait à la demande de l'OFSP de nouveaux indicateurs. Au cours de ce projet, l'institut a consulté de nombreux partenaires impliqués dans le relevé, dans les soins et des institutions, parmi lesquels la CT. Il a aussi utilisé des documents en allemand proposés par «Advance Care Planning - ACP Swiss» tel que les projets de soins anticipés et de directives anticipées. Le rapport, uniquement en allemand, a été remis à l'OFSP.

### 2.2 *Projet portant sur la définition de dotations en personnel en fonction des qualifications requises*

Ce projet a été initié avec EROS en fin d'année 2017. Son objectif est de détailler les minutes de soins requises et donc les dotations en personnel en fonction des qualifications requises du personnel. Un groupe de travail spécifique s'est réuni et a pour chaque action de soins déterminé les qualifications adéquates du personnel, selon plusieurs paramètres.

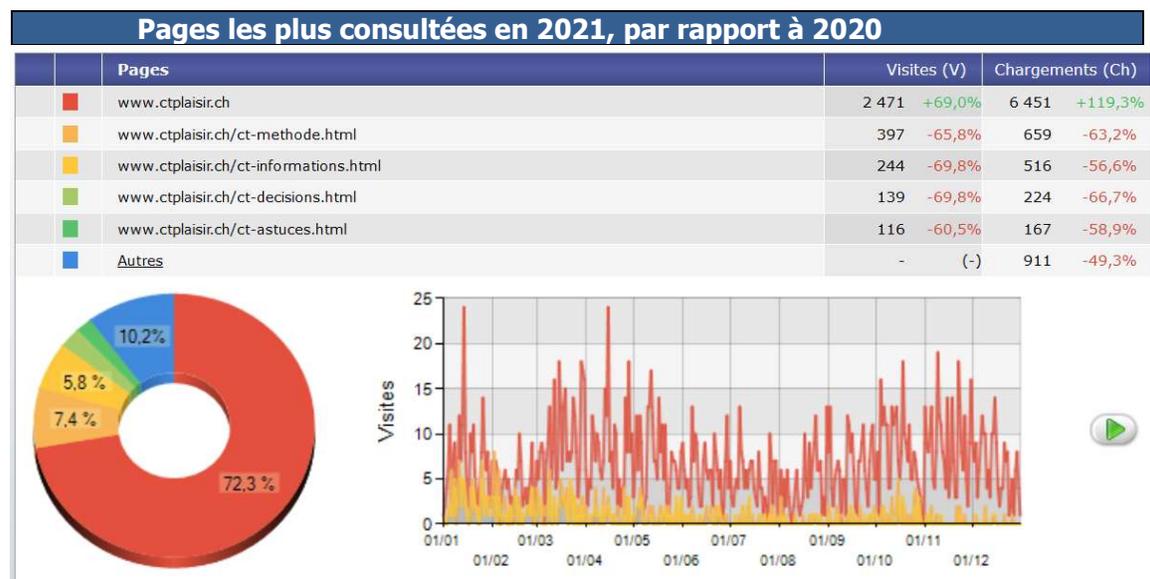
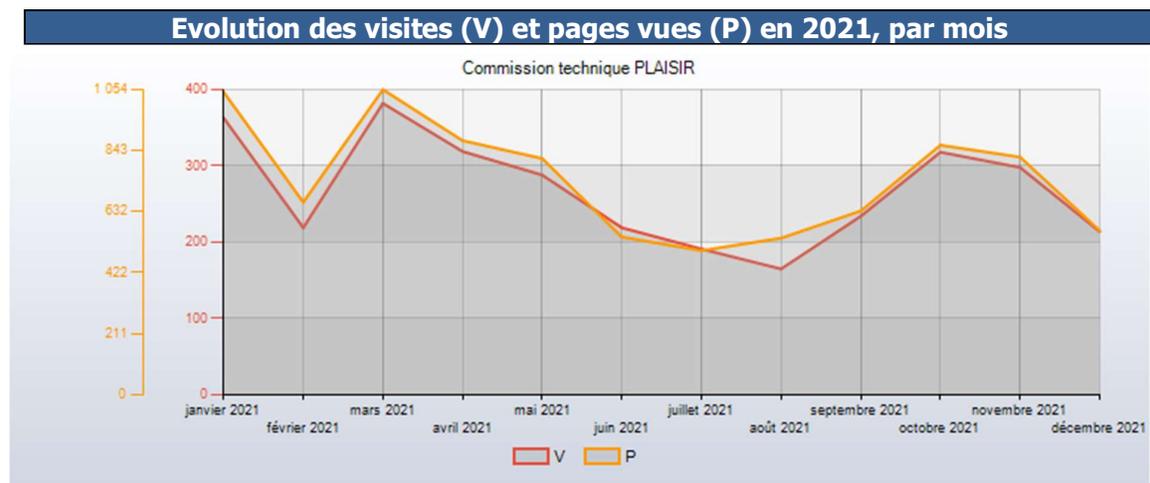
Ce projet a été repris en 2021, mais demeure perturbé par la pandémie, et sera finalisé en 2022.

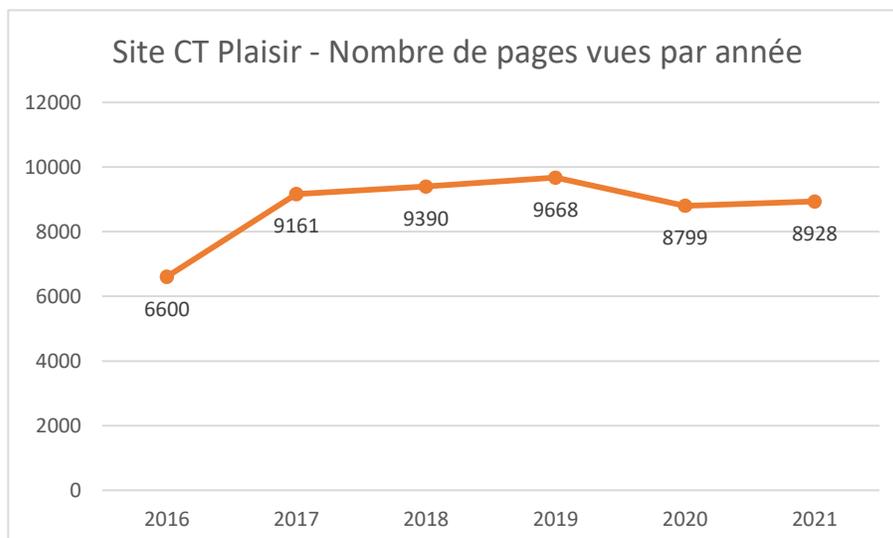
### 2.3 Avenant 11 au contrat-cadre PLAISIR

L'avenant en cours porte sur les années 2021 à 2023.

### 2.4 Site Internet de la CT - <http://www.ct-plaisir.ch>

En 2021, le site a eu 3210 visites (V) et 8928 pages vues (P)





## 2.5 Traitement des données PLAISIR®

Voir le site Internet : <http://www.ctplaisir.ch/ct-analyses.html>

## 2.6 Formation et rafraîchissement des évaluateurs/teuses

**Tableau 1 : Nombre de formations PLEX effectuées par canton en 2021**

Canton	Nb de formations En 2021
Vaud	98
Jura	4
Neuchâtel	9
Genève	20
Autres	0
<b>Total</b>	<b>131</b>

**Tableau 2 : Nombre de formations PLAISIR effectuées par canton en 2021**

	Nb d'évaluatrices formées en 2021	Nb de rafraîchissements en 2021*	Nb de personnes formées entre 1997 et 2020**	Cumul 1997-2021
Genève	18	0	296	314
Jura	4	0	43	47
Neuchâtel	19	0	212	231
Vaud	19	0	396	415
Autre	0	0	15	15
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>0</b>	<b>962</b>	<b>1022</b>

\* pour d'anciennes évaluateurs

\*\* y. c. rafraîchissements

(Source : Tableaux de bord CT Plaisir)

### **3.Composition de la CT et séances**

La Commission s'est réunie quatre fois en composition plénière.

En cours d'année, plusieurs membres ont été remplacés. Les changements sont mentionnés dans la liste des membres en annexe 1.

### **4.Conclusion**

La CT a rempli son mandat, dans une année 2021 encore marquée par la pandémie. Elle a aussi accompagné le relevé des indicateurs qualité dans les EMS utilisateurs de l'outil PLAISIR. Elle s'est efforcée d'assurer la formation d'un nombre d'évaluateurs PLEX et PLAISIR en nombre suffisant dans le contexte difficile de la pandémie. Des solutions ont été trouvées et utilisées, bien qu'avec de gros efforts et un succès parfois limité. Les délais de retour des évaluations ont été suivi de près et contrôlé en faisant varier le taux de relecture des évaluations (Il est en principe de 100%). La CT a aussi suivi l'évolution des travaux nationaux concernant l'article 8b de l'Ordonnance fédérale sur les prestations (OPAS) . Enfin le contrat avec EROS a été renouvelé. Très peu de temps a pu être consacré au projet de dotation par qualification.

Pour la Commission technique intercantonale

Yves Grosclaude  
Président

## **5. Annexes**

## **Annexe 1: Liste des membres de la CT durant 2021**

### **Représentants cantonaux :**

**JU : Mme Sophie Chevrey-Schaller**, Responsable des institutions de soins, Service de la santé publique, Delémont, remplacée en cours d'année par **Mme Tatiana Etique**

**NE : Mr Luca Indelicato**, Collaborateur scientifique, Service de la santé publique, Neuchâtel

**GE : Mr Laurent Mauler**, Chef de secteur EMS, Direction générale de la santé, Genève

**VD : Mme Alcina Matos Queiros**, Responsable du pôle gériatrie – Direction de l'hébergement et de l'accompagnement, Lausanne

Présidence : **Monsieur Yves Grosclaude**, Chef de l'office du maintien à domicile et de l'hébergement, Service de la santé publique, Neuchâtel

### **Experts :**

**GE : M. Antoine Laupré**, représentant de l'Association genevoise des établissements médico-sociaux (AGEMS), Genève, GE, remplacé par **M. Jean-Marc Guinchard**, Secrétaire général – AGEMS, Genève, GE

**GE : Mme Anne-Laure Repond**, Secrétaire générale de la Fédération genevoise des établissements médico-sociaux (FEGEMS), Genève, GE

**JU : Mme Isabelle Vaney**, Infirmière-cheffe générale de la Résidence Les Cerisiers, Charmoille, JU. A quitté en cours d'année mais n'a pas été remplacée

**JU : M. François Berret**, Directeur, Foyer des Planchettes, Porrentruy, JU

**NE : M. Luis Barros**, infirmier chef, EMS Les Fritillaires, Le Locle, Association Neuchâteloise des Institutions Privées pour Personnes Âgées (ANIPPA), NE, remplacé en cours d'année par **Mme Julie Challandes**, Infirmière responsable, EMS Petit Chézard, Chézard –St-Martin, NE

**NE : Mme Anne-Pascale Schneider**, directrice du Home l'Escale, La Chaux-de-Fonds, NE

**VD : Mme Carol Gay**, Directrice EMS le Marronnier, Lutry, VD. A quitté en début d'année mais n'a pas été remplacée

**VD : M. Stéphane Chevalier**, Représentant de l'Association vaudoise d'établissements médico-sociaux (AVDEMS), Économiste, Pully, VD

### **Secrétariat :**

**Mme Silvia Devidal**, Secrétariat de la CT Plaisir, Lausanne

### **EROS :**

**M. Renaud Tilquin**, Directeur, EROS, Montréal, Québec

## **Annexe 2: Résumé synthétique des analyses 2021**

Il y avait 14'208 lits autorisés en 2021 (Tab. 3). Le nombre de lits d'EMS par habitant tend à baisser depuis 1999. (Fig. 1). **12'949 résidents** ont été pris en charge dans les établissements des cantons de Vaud, Neuchâtel, Jura et Genève au 31 octobre 2021 (-2.9% soient - 387 résidents par rapport à octobre 2020 et -4.9% par rapport à octobre 2019), 73% de femmes et 26% d'hommes (Tab.4).

72% des résidents ont 80 ans ou plus. Les **classes d'âges** 85-89 ans et 90-94 ans sont celles regroupant le plus de résidents (respectivement 22% et 22%). Cela s'observe pour tous les cantons, pour les femmes et pour les hommes. A noter qu'auparavant les hommes étaient dans une classe un peu plus jeune. La classe 80-84 ans regroupe également une part importante des résidents (Tab. 4).

**A leur admission**, 50% des résidents ont 85 ans ou plus. Il y a cependant une grande différence entre les sexes : les femmes sont 54% à entrer à partir de 85 ans contre seulement 38% des hommes. Cette tendance s'observe dans tous les cantons (Fig. 6 & 7).

Les résidents séjournent à 77% dans un **home médicalisé** et à 15% environ dans un home médicalisé spécialisé en gériatrie-psychiatrie. Les cantons de VD et NE proposent plusieurs types d'établissements (respectivement 5 et 4), contrairement à JU (2 types) et à GE (1 type)(Fig. 8 & 9).

Dans tous les cantons cependant, les homes médicalisés sont le type d'établissement le plus important par le nombre de résidents accueillis (Fig. 8).

En moyenne, **178 minutes de soins nettes OPAS avec CSB** sont données aux résidents (minutes a+b+c+csb) (Fig.3). Les minutes de soins brutes sont de 183.3 (minutes a+b+b+d+csb) (Tab.8 & Fig.13).

Les résidents sont plus nombreux dans la classe 12 qui n'a pas de borne supérieure (Fig. 11). Plusieurs cantons subdivisent cette classe en trois (par exemple classe 13, 14 et 15). Les minutes de type c représentent 79% des minutes pour un résident en classe 12 contre 37% pour un résident en classe 2 (voir Analyses transversales – T8). Les résidents demandant peu de temps de soins ont donc surtout besoin de soins techniques alors que les résidents demandant beaucoup de temps de soins ont un besoin prépondérant de nursing.

Hormis dans les établissements pour traitements psychosociaux, une part très importante des résidents ont une mobilité **physique nulle** ou restreinte à l'étage. L'**autonomie** très faible (Tab.5).

Dans les homes médicalisés, une corrélation s'observe entre le niveau de mobilité et d'orientation : les résidents avec une mobilité moyenne-faible (de 6-7) ont également une orientation moyenne-faible (de 5-6) (voir Analyses transversales – T10). La situation est très variable selon le type d'établissement.

En général, la **classe OPAS 12** est celle regroupant le plus de résidents (Tab.6) mais cela est variable selon le type de mission d'établissement. Un alourdissement de classe s'observe dans près de la moitié des cas entre 2 évaluations (42%), 20% s'allègent et 38% restent stables (voir Analyses transversales – T14, p.54). Par contre, une analyse plus fine par minute de soins requis et non de classe montre un alourdissement plus important puisque 71% ont besoin de davantage de minutes de soins et 25% s'allègent (Fig.5).

La durée moyenne de séjour est de 3,2 années (Tab.4). La moitié des résidents ont une **durée moyenne de séjour** <2 ans. Seuls 10% des résidents ont une durée moyenne de séjour >=7,5 ans (voir Analyses transversales – T12).

**L'hygiène et la mobilisation** sont les domaines demandant le plus de minutes de soins, dans toutes les missions (sauf pour les établissements pour traitements psychosociaux) (voir Analyses transversales – T13).

## Evolution

L'évolution depuis près de 20 ans montre clairement un alourdissement des soins donnés aux résidents, tant au niveau de la mobilité que de l'orientation. L'autonomie reste faible depuis quelques années (Fig.2).

Les minutes de soins nettes requises par résident sont également passées de 119 minutes à 178 minutes par jour. Cela est directement lié au vieillissement des résidents et à l'admission de résidents présentant des déficiences plus sévères à leur arrivée dans les institutions (Fig. 3).

Alors que s'améliorent le vécu occupationnel, le comportement et l'indépendance pour les activités de la vie quotidienne (dès 2007); la mobilité, l'intégration sociale et l'état cognitif se dégradent régulièrement (Fig.10).

Le nombre d'équivalent plein temps par résident augmente dans le temps, de même que les heures de soins nets par jour (Fig.14). En 2021, il y avait en moyenne 0,72 équivalent plein temps par résident (Tab.7).

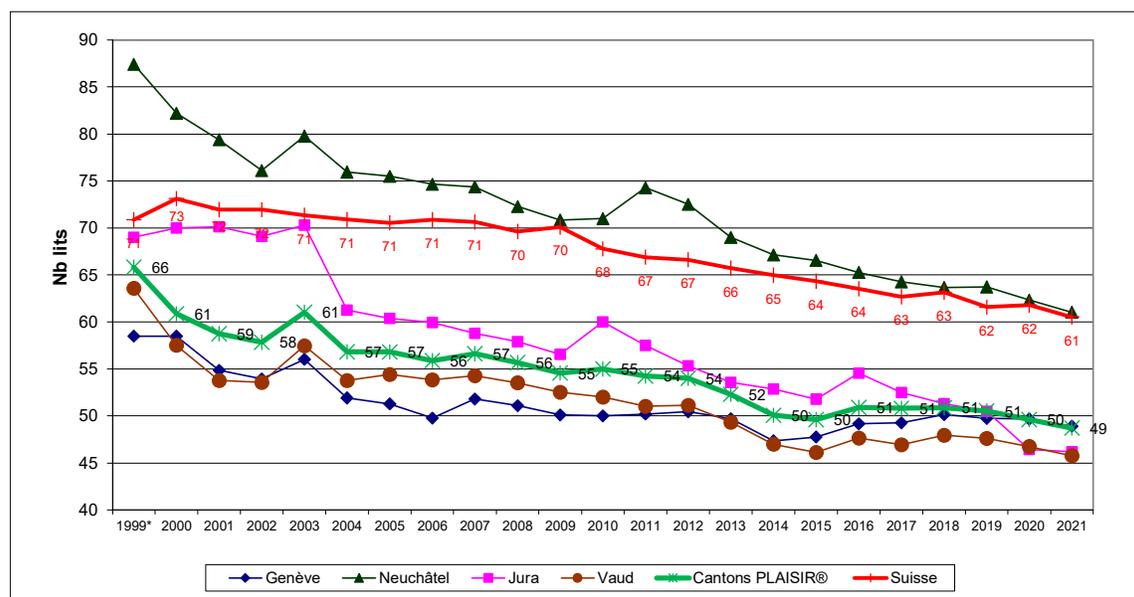
Enfin, alors que le temps moyen de soins net par résident et par jour avait augmenté de 9 minutes en 7 ans entre 2012 et 2019, il augmente de 10 minutes pour la seule année 2020 (181 minutes) . (Spéculation : rôle du COVID 19). Il est ensuite légèrement redescendu (178 minutes) (Fig. 3).

### Annexe 3: Vue d'ensemble des résultats intercantonaux

**Tableau 3 : Nombre d'évaluations et de réévaluations réalisées du 1.11.2020 au 31.10 2021, par canton**

Canton	Nb de lits autorisés en 2021 (différence par rapport à 2020)	NB d'établissements participants en 2021 (différence par rapport à 2020)	Nb d'évaluations effectuées en 2021
Genève	4 113 (+35)	54 (0)	6 012
Jura	744 (-30)	12 (-1)	1 190
Neuchâtel	2 194 (-161)	59 (0)	3 061
Vaud	7 157 (-13)	158 (0)	9 571
Tous	14 208 (-169)	283 (-1)	19 834

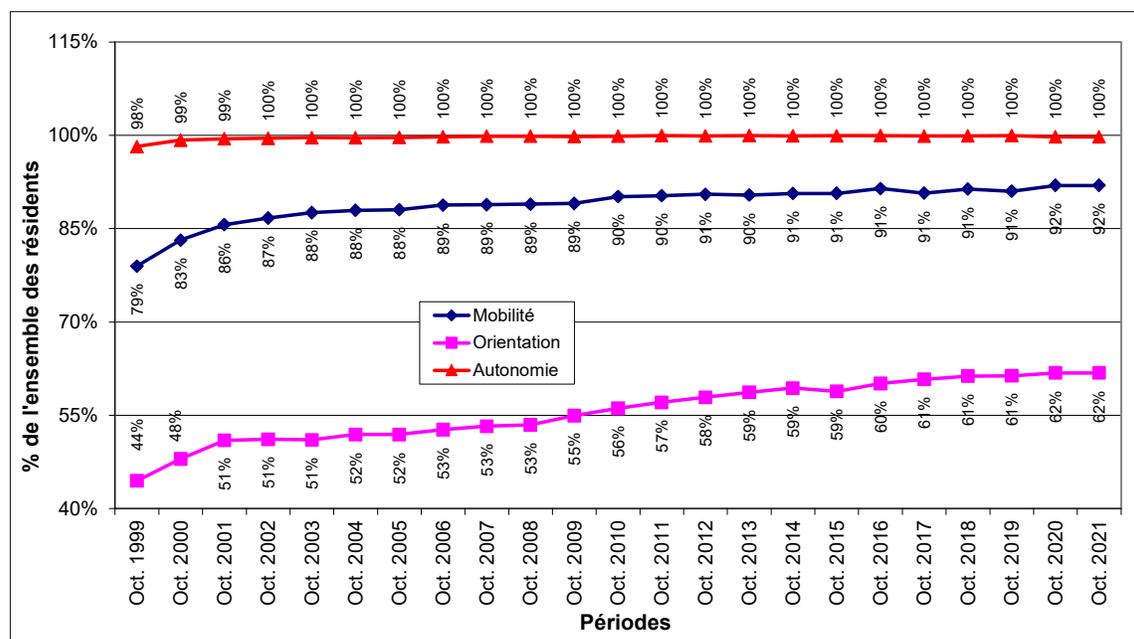
**Figure 1 : Évolution du nombre de lits par 1000 habitants de 65 ans ou plus – sans les établissements pour traitements psychosociaux ni les institutions pour handicapés – Cantons utilisant l'outil d'évaluation PLAISIR® et ensemble de la Suisse**



Sources : Données PLAISIR®, OFS, statistique des institutions médico-sociales et population résidente permanente

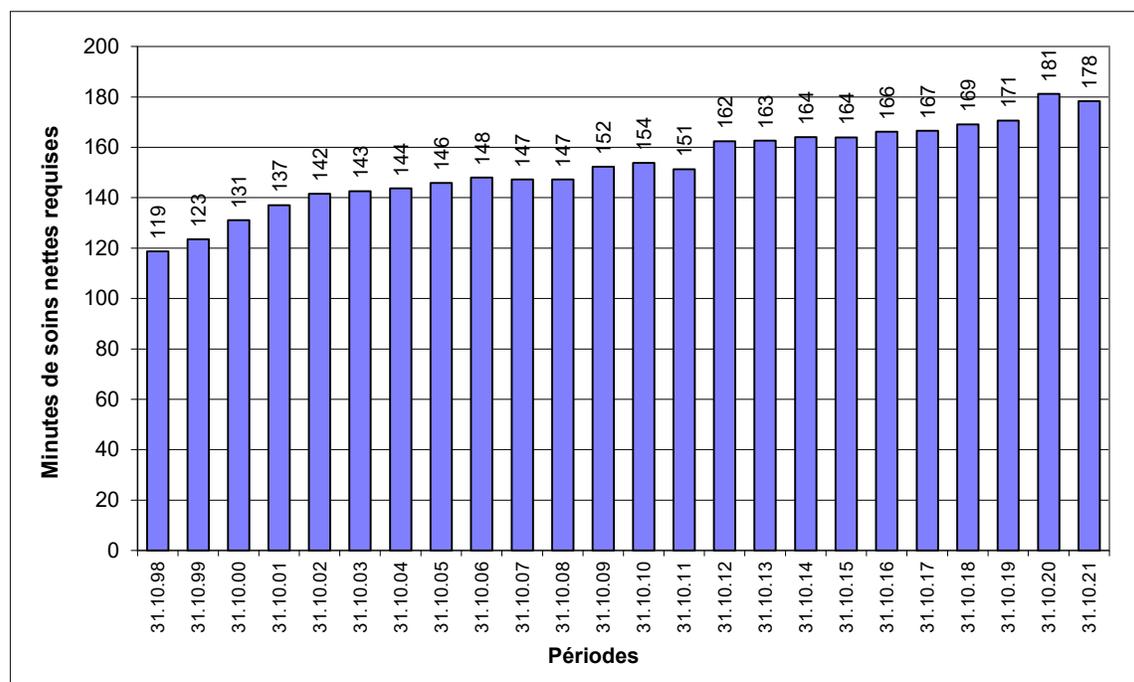
Le nombre de lits d'EMS par habitant tend à baisser depuis 1999. Alors que ce taux est proche de la moyenne suisse à Neuchâtel, il est nettement inférieur dans les trois autres cantons. Cette différence contribue à expliquer la charge en soins plus élevée des cantons qui utilisent l'outil d'évaluation PLAISIR®.

**Figure 2 : Evolution de la proportion des résidents classés dans les catégories « capacité limitée ou nulle » pour les principaux indicateurs de déficit, depuis 1999**



Exemple d'interprétation : En 2021, 62% des résidents ont une capacité d'orientation très limitée ou nulle.

**Figure 3 : Évolution des minutes de soins nettes quotidiennes requises conformément à l'OPAS (moyennes avec CSB\*), depuis 1998**

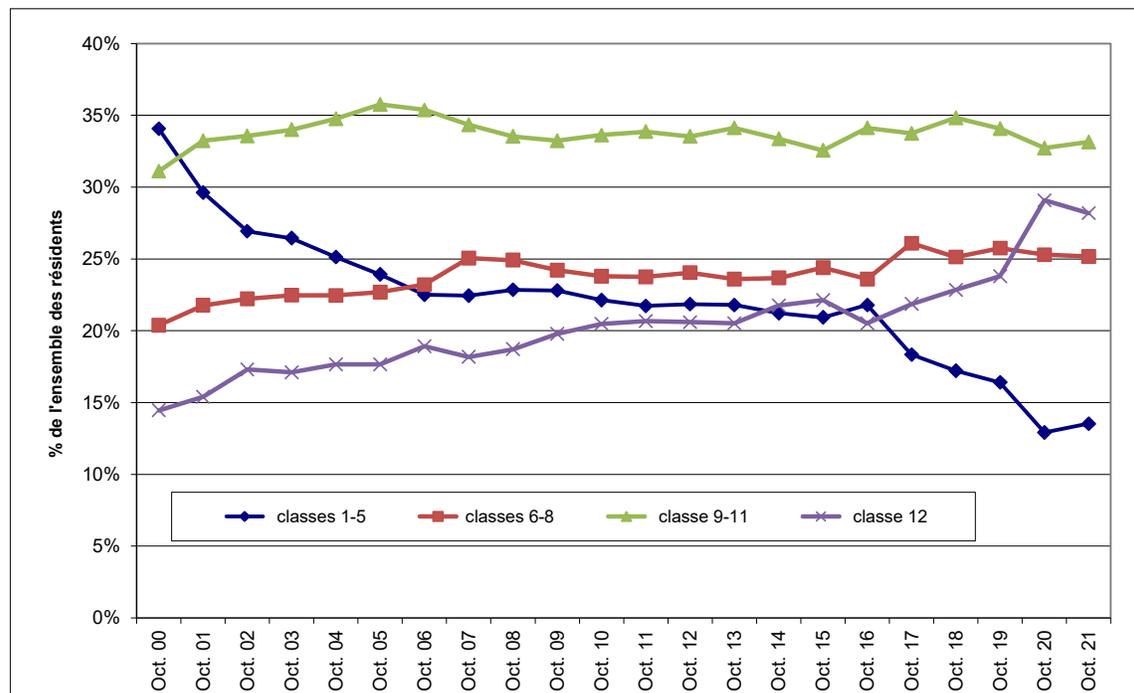


\* CSB : temps de communication au sujet du bénéficiaire

Exemple d'interprétation : En 2021, les résidents avaient besoin en moyenne de 178 minutes de soins nettes (OPAS A+B+C+CSB)

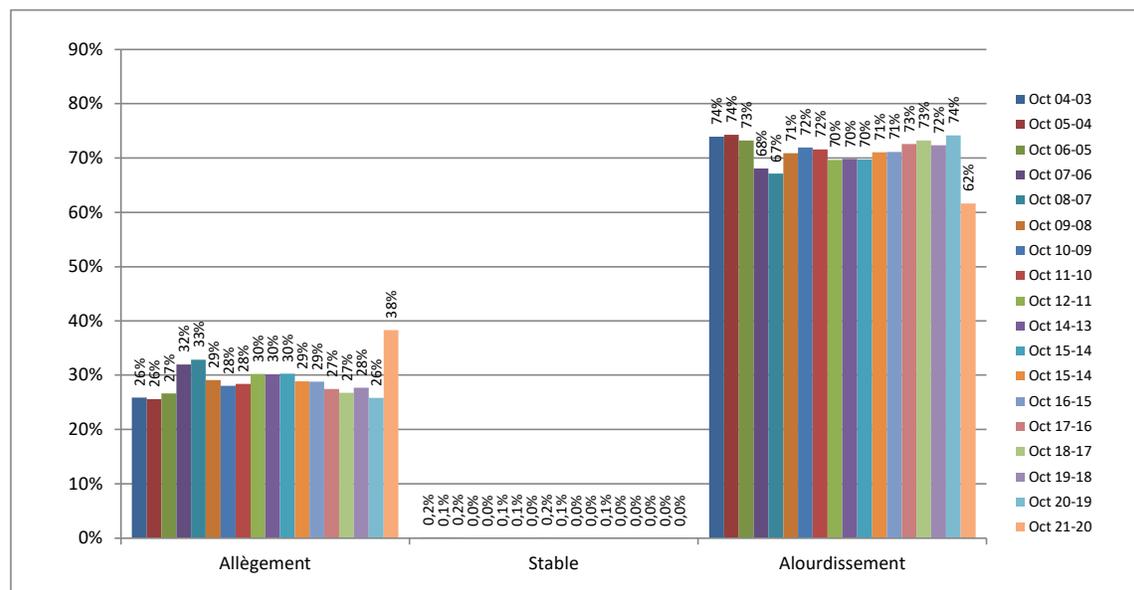
Remarque : Intégration des CSB en 2011; à noter que l'AOS finance les soins par tranche de 20 minutes et ne participe pas au financement des tranches de temps de soins supérieurs à 240 minutes par jour; ces temps de soins sont inclus dans les moyennes présentées.

**Figure 4 : Évolution de la proportion de résidents attribués aux diverses classes OPAS selon leur temps de soins, avec CSB\*, depuis 2000**



\* CSB : temps de communication au sujet du bénéficiaire  
Exemple d'interprétation : En 2021 28% des résidents sont dans la classe OPAS 12.

**Figure 5 : Proportion des résidents réévalués présentant un changement de leur temps de soins quotidien OPAS (sans CSB), entre deux années**



Uniquement les résidents REEVALUES présents dans la base de données lors de deux périodes consécutives (Source : EROS). Afin que la comparaison soit pertinente sur toutes les périodes les différences de temps ont été calculées sans CSB (introduits en 2011).

Exemple d'interprétation : 62% des résidents ayant été réévalués entre 2020 et 2021 ont une augmentation de leur temps de soins quotidien OPAS (sans CSB) alors que 38% ont une diminution de leur charge en soins. Conformément aux principes de l'outil d'évaluation PLAISIR®, très peu de résidents stables sont réévalués.

**Tableau 4: Nombre de résidents, âge moyen, âge à l'admission, durée de séjour, % de femmes, par canton depuis 1998**

Synthèse : ensemble des établissements						Etat au 31.10.2021
	Nb. résidents*	Age moyen**	Age moyen à l'adm.**	Durée séjour (ans)	% femmes	
GE	3 876	86	83	3,1	73	
JU	723	86	83	3,1	71	
NE	1 917	84	80	3,7	71	
VD	6 433	81	78	3,2	69	
Tous	12 949	83	80	3,2	71	

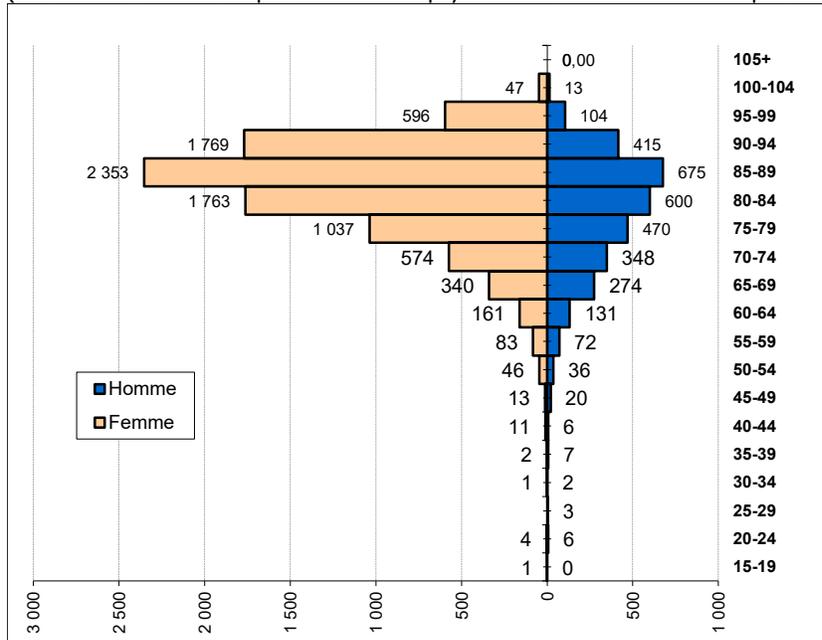
Synthèse : Ensemble des cantons selon les années						
	Nb. résidents*	Age moyen**	Age moyen à l'adm.**	Durée séjour (ans)	% femmes	
31.10.1998	12 016	83,5	79,5	3,85	75	
31.10.1999	11 606	83	79	3,8	75	
31.10.2000	11 655	83	79	3,8	75	
31.10.2001	11 578	83	80	3,8	75	
31.10.2002	11 330	83	80	3,8	75	
31.10.2003	11 361	83	80	3,7	75	
31.10.2004	11 409	83	80	3,7	75	
31.10.2005	11 577	83	80	3,7	75	
31.10.2006	11 626	83,5	79,8	3,7	75	
31.10.2007	11 721	83,5	79,9	3,6	75,1	
31.10.2008	11 927	83,5	79,9	3,6	75,1	
31.10.2009	12 130	83,5	80,0	3,5	74,8	
31.10.2010	12 335	83,6	80,1	3,5	74,3	
31.10.2011	12 647	83,7	80,2	3,5	73,8	
31.10.2012	12 710	83,7	80,2	3,5	73,0	
31.10.2013	12 750	83,6	80,1	3,5	73,1	
31.10.2014	12 960	83,6	80,1	3,5	73,1	
31.10.2015	12 988	83,8	80,4	3,4	72,1	
31.10.2016	13 072	84,0	81,0	3,5	72,0	
31.10.2017	13 530	84,0	80,0	3,5	71,0	
31.10.2018	13 506	84,0	80,0	3,4	71,0	
31.10.2019	13 579	84,0	80,0	3,4	70,0	
31.10.2020	13 336	83,0	80,0	3,4	71,0	
31.10.2021	12 949	83,0	80,0	3,2	71,0	

\* résidents figurant dans la base de données PLAISIR

**Remarques** : les évaluations PLAISIR n'intervenant qu'après 3 semaines de séjour au moins dans un EMS, un certain nombre de personnes présentes dans les établissements ne sont pas recensées dans la base de données (courts séjours, décès avant évaluation, etc.)

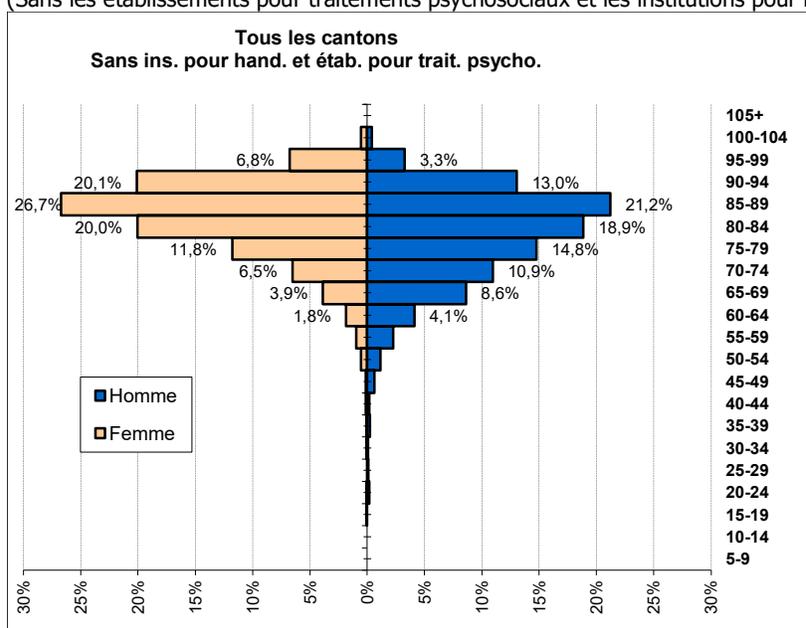
\*\*Jusqu'en octobre 2007, l'âge mentionné ci-dessus est l'âge « lors de l'évaluation ». Cela a pour conséquence que les résidents non réévalués sont en quelque sorte « rajeunis ». Dès octobre 2007, l'âge est calculé en fonction de la date à laquelle les données ont été produites, même s'il n'y a pas eu de réévaluation. Il correspond donc au plus près de la réalité du moment.

**Figure 6 : Distribution des résidents, selon leur sexe et leur classe d'âge à l'admission en établissement –cantons utilisant l'outil PLAISIR®- octobre 2021**  
(Sans les établissements pour traitements psychosociaux et les institutions pour handicapés<sup>1</sup>)



Exemple d'interprétation : 2353 femmes résidentes en établissement en 2021 y sont entrées lorsqu'elles avaient entre 85 et 89 ans.

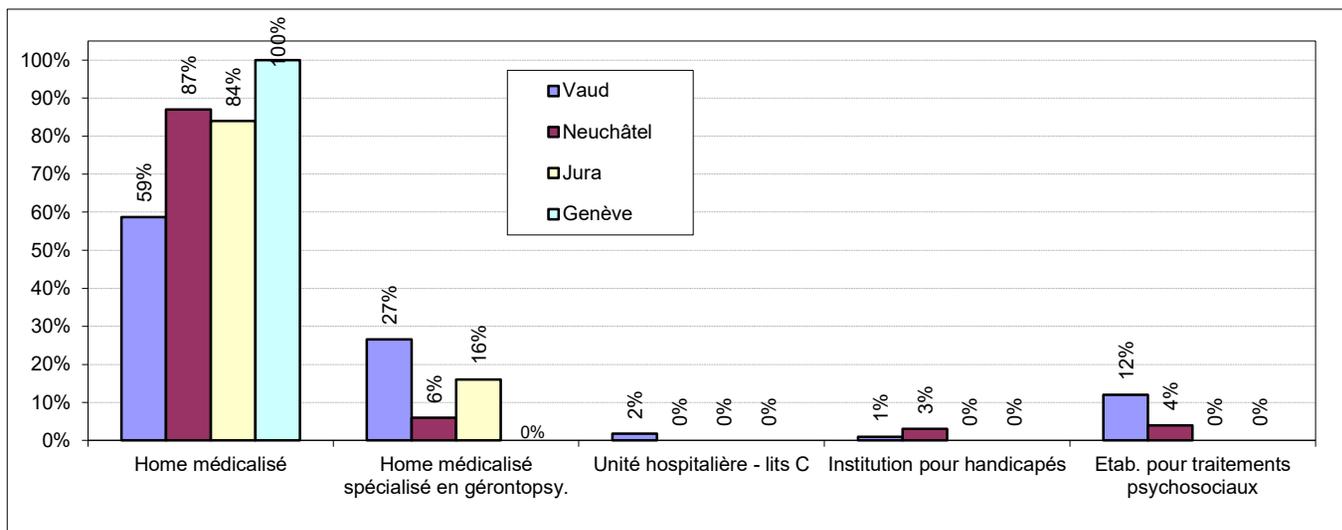
**Figure 7 : Proportion des résidents, selon leur sexe et leur classe d'âge à l'admission en établissement –cantons utilisant l'outil PLAISIR®- octobre 2021**  
(Sans les établissements pour traitements psychosociaux et les institutions pour handicapés)



Exemple d'interprétation : 26,7% des femmes résidentes en établissement en 2021 y sont entrées lorsqu'elles avaient entre 85 et 89 ans.

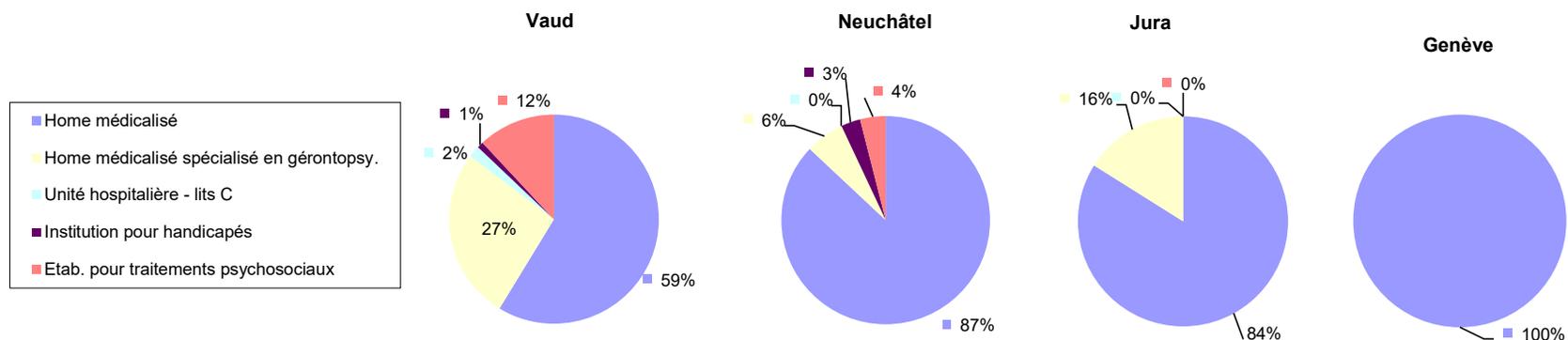
1 Ces établissements accueillent une population jeune

**Figure 8 : Répartition des résidents par mission d'établissement et par canton – octobre 2021**



Exemple d'interprétation : Les homes médicalisés vaudois accueillent 59 % des résidents recevant des soins de longue durée dans ce canton.

**Figure 9 : Poids des différentes missions d'établissement dans chaque canton (selon le nombre de résidents concernés), données PLAISIR® - octobre 2021**



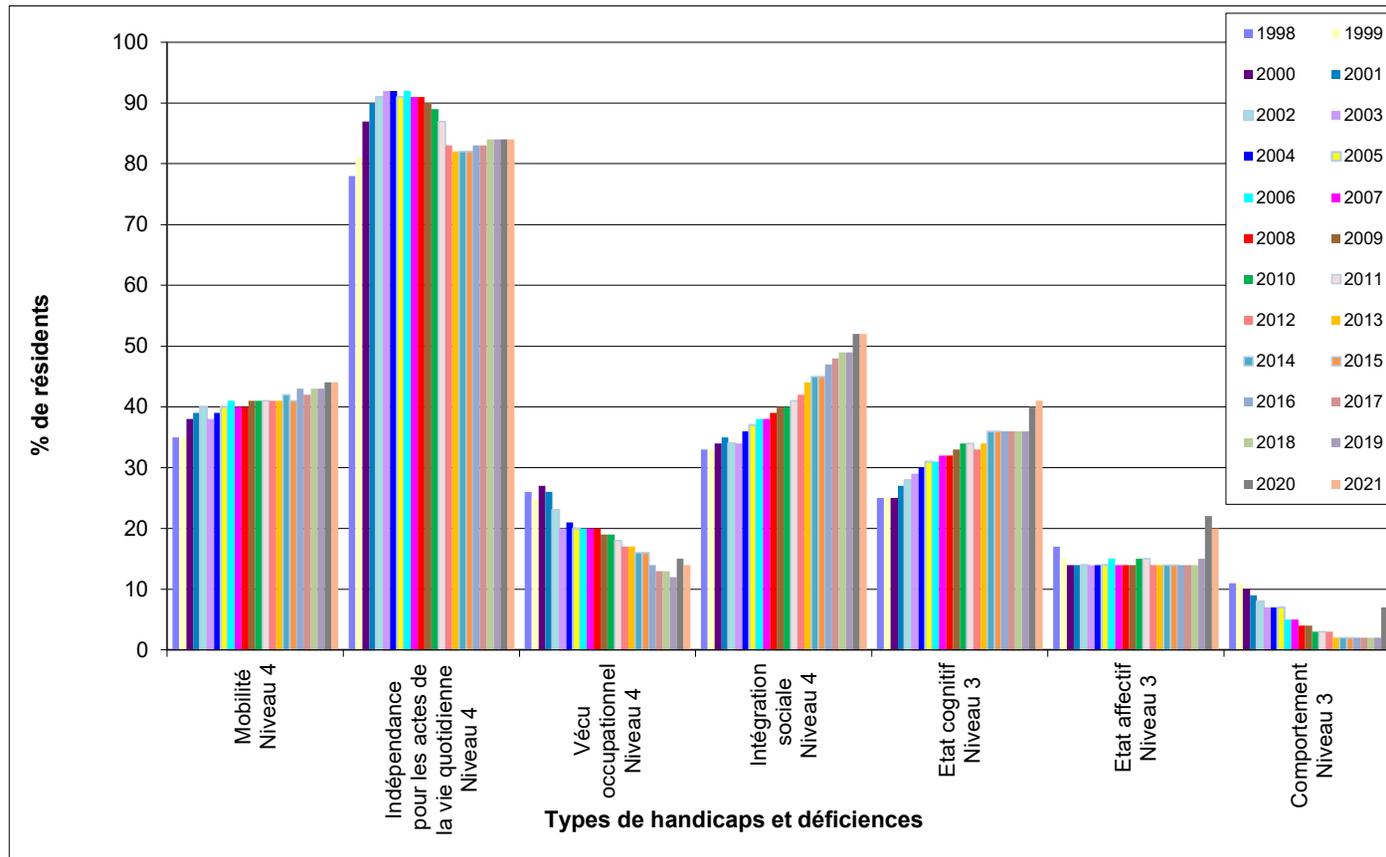
**Tableau 5 : Proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et de déficiences, état au 31.10.2021**

Synthèse : proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et déficiences (ensemble des établissements) Etat au 31.10.2020

	Handicaps et déficiences (% résidents au niveau 3 ou 4)						
	Mobilité Niveau 4	Indépendance pour les actes de la vie quotidienne Niveau 4	Vécu occupationnel Niveau 4	Intégration sociale Niveau 4	Etat cognitif Niveau 3	Etat affectif Niveau 3	Comportement Niveau 3
<b>GE</b>	49%	87%	17%	53%	45%	24%	6%
<b>JU</b>	51%	89%	16%	50%	45%	24%	9%
<b>NE</b>	41%	80%	12%	45%	34%	16%	5%
<b>VD</b>	41%	82%	12%	54%	39%	18%	5%

Légende : Niveau 4 : = handicap total Niveau 3 : = déficience totale

**Figure 10 : Évolution de la proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et de déficiences, au 31 octobre, depuis 1998**



Légende : Niveau 4 : = handicap total Niveau 3 : = déficience totale -

Exemple d'interprétation : En 2021, 44% des résidents ont un handicap total au niveau de leur mobilité

La figure 10 montre l'évolution depuis 1998 des handicaps et déficiences des résidents due à leur vieillissement et à l'admission de résidents présentant des déficiences plus sévères à leur arrivée. Alors que s'améliorent le vécu occupationnel, le comportement et l'indépendance pour les activités de la vie quotidienne (dès 2007); la mobilité, l'intégration sociale et l'état cognitif se péjorent régulièrement.

**Tableau 6 : Distribution des résidents selon leur classe OPAS (définie par le temps de soins requis, avec CSB), par canton, octobre 2021**

Classe OPAS	Genève		Jura		Neuchâtel		Vaud		Tous	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
1	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
2	6	0%	0	0%	3	0%	1	0%	10	0%
3	92	2%	4	1%	58	3%	76	1%	230	2%
4	222	6%	41	6%	140	7%	268	4%	671	5%
5	256	7%	32	4%	146	8%	406	6%	840	6%
6	263	7%	47	7%	157	8%	487	8%	954	7%
7	258	7%	38	5%	159	8%	609	9%	1064	8%
8	320	8%	51	7%	179	9%	690	11%	1240	10%
9	392	10%	87	12%	210	11%	729	11%	1418	11%
10	427	11%	98	14%	200	10%	777	12%	1502	12%
11	405	10%	85	12%	182	9%	699	11%	1371	11%
12	1235	32%	240	33%	483	25%	1691	26%	3649	28%
<b>Total</b>	<b>3876</b>	<b>100%</b>	<b>723</b>	<b>100%</b>	<b>1917</b>	<b>100%</b>	<b>6433</b>	<b>100%</b>	<b>12949</b>	<b>100%</b>

Les données en rouge clair représentent les deux pourcentages les plus hauts de la colonne.

Exemple d'interprétation : En octobre 2021, 32% des résidents du canton de Genève étaient en classe 12, soit 1235 personnes. Les classes 12 puis 10 sont celles regroupant le plus de résidents.

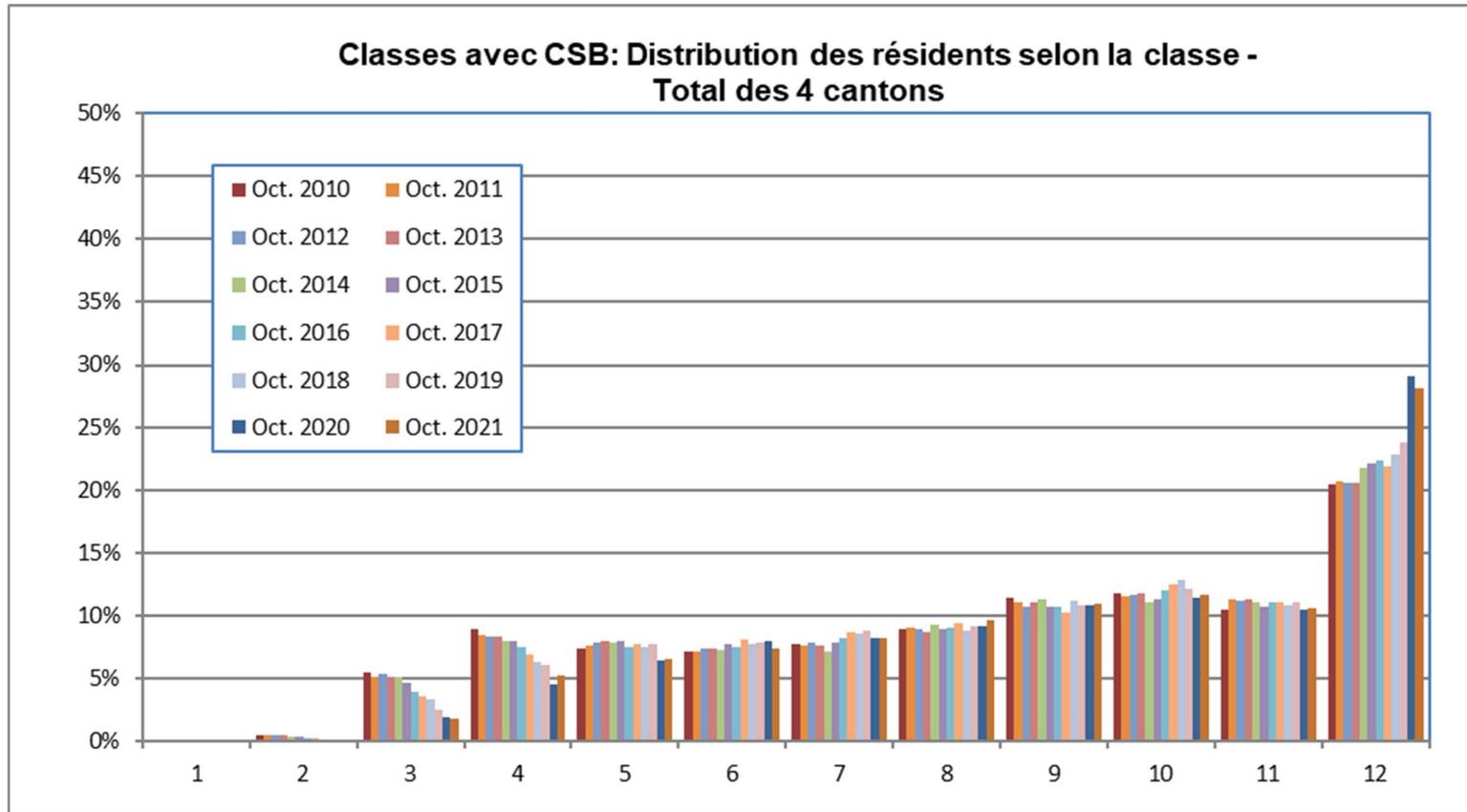
Remarque : les limites des niveaux OPAS sont les suivantes :

**En minutes de soins directs par jour**

Niveau	Limites	Niveau	Limites	Niveau	Limites
1	]0-20]	7	]121-140]	13*	]241-260]
2	]21-40]	8	]141-160]	14*	]261-280]
3	]41-60]	9	]161-180]	15*	]281
4	]61-80]	10	]181-200]		
5	]81-100]	11	]201-220]		
6	]101-120]	12	]221 *]221-240]		

\* Afin de pallier à l'absence de progression du financement de l'AOS dès 221 minutes de soins, certains cantons ont adapté le financement résiduel des soins en fonction de niveaux supplémentaires, par tranches de 20 minutes (par exemple : niveau 13 de 241 à 260 minutes de soins, niveau 14 de 261 minutes à 280 minutes, etc).

Figure 11 : Evolution de la proportion de résidents dans chaque classe OPAS entre 2011 et 2021



Exemple d'interprétation : En octobre 2021, 28% des résidents étaient en classe 12, contre 24% en octobre 2010.

La proportion des niveaux OPAS 2, 3, 4 montrent une tendance à la baisse, les niveaux 5 à 11 semblent plutôt stables. Le niveau 12 augmente nettement depuis 2014.

**Tableau 7 : Temps moyen de soins requis par résident, dotation en personnel et classifications, ensemble des établissements, 2021**

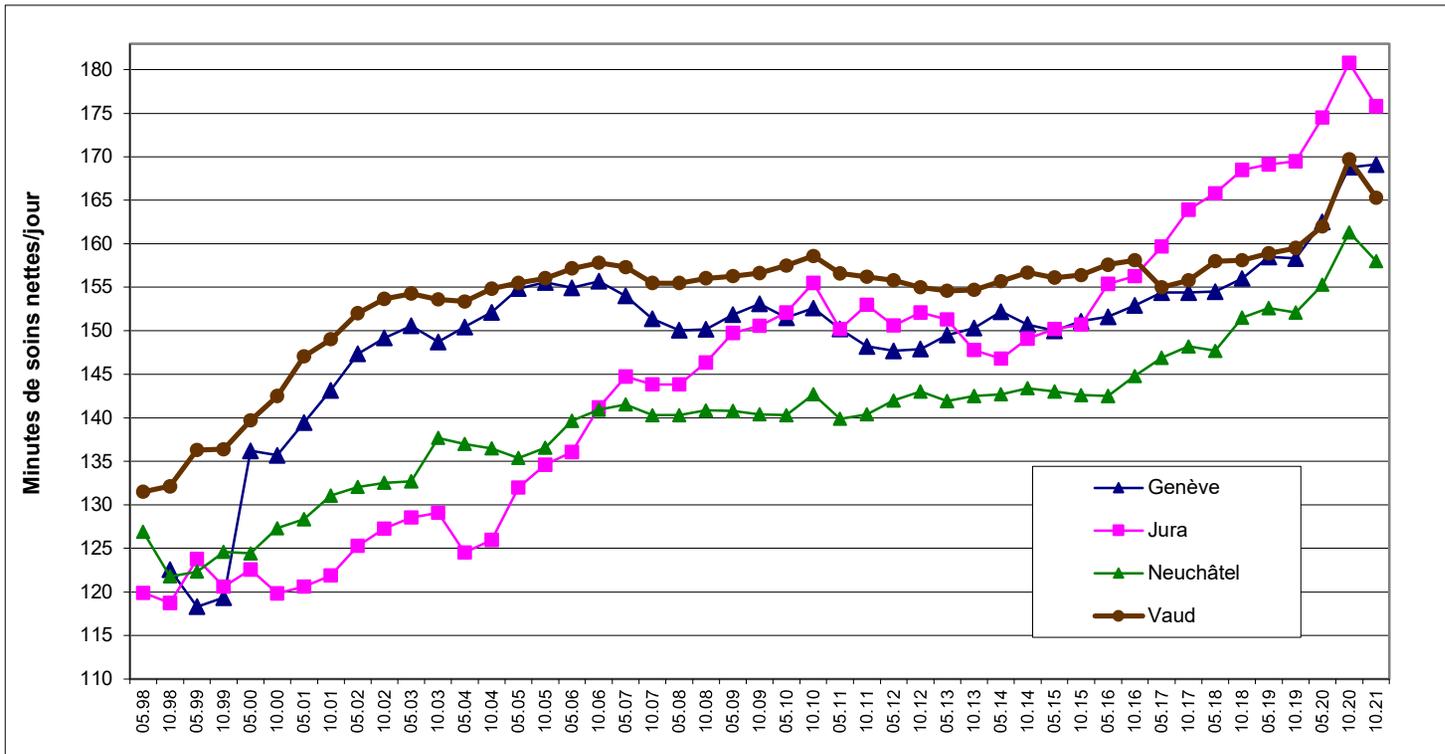
Synthèse : temps moyen de soins requis par résident, dotation en personnel et classifications (ensemble des établissements)							
Etat au 31.10.2021							
	Poste ETP / rés.	Soins infirmiers (HSN-HSB* / jour)				Classe X/8	Classe X/12**
		Total	de base	relationels*	techniques		
GE	0,73	3,1	2,1	0,5	0,3	6	10
JU	0,76	3,1	2,2	0,5	0,4	6	10
NE	0,69	3,7	1,9	0,5	0,3	6	9
VD	0,72	3,2	1,9	0,6	0,3	6	9
Tous	0,72	3,2	2,0	0,6	0,3	6	9

Légende : ETP : Equivalent plein temps - HSN : Heures soins nettes - HSB : Heures soins brutes

Exemple d'interprétation : En 2021, il y avait 0,72 équivalent plein temps par résident dans le canton de Vaud et en moyenne, les résidents étaient en classe OPAS 9.

(Source : EROS) \* Y compris CSB depuis 2011 - \*\*Nouvelle classification depuis 2011

**Figure 12 : Temps moyen de soins requis (sans CSB - minutes) : comparaison inter cantonale et variation annuelle**



(Source : EROS)

**Remarque :**

La diminution marquée du temps moyen de soins du résident du canton du Jura, entre octobre 2003 et mai 2004, tient au retrait des lits de psychogériatrie de la base de données. Ces lits ont été réintroduits en mai 2010. Le pic d'octobre 2003 du canton de Neuchâtel provient d'évaluations expérimentales de résidents psychiatriques, provisoirement intégrées à la base de données et retirées par la suite.

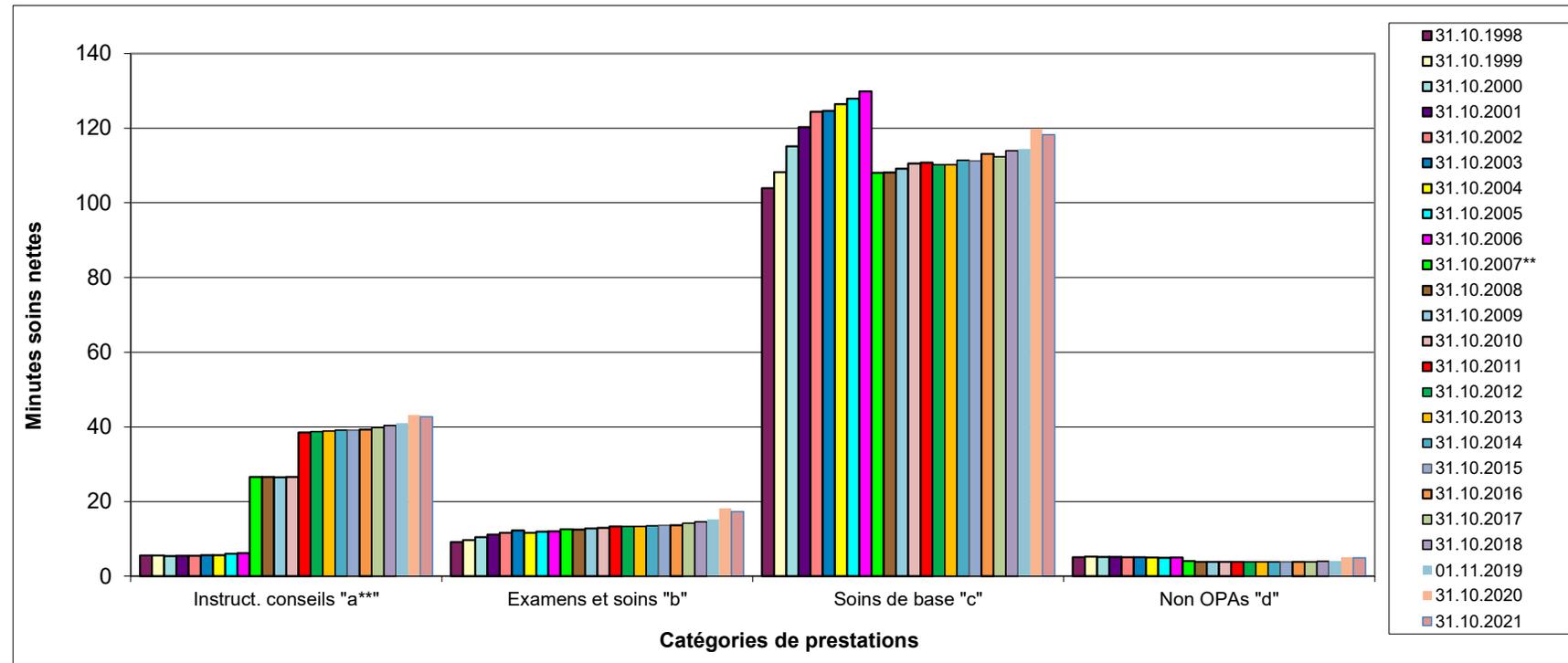
**Tableau 8 : Minutes de soins brutes requises (avec CSB) en moyenne par jour par les résidents, au 31 octobre 2021**

		Instruct. conseils a	Examens et soins b	Soins de base c	Non OPAS d	Total par 24 heures	Classe PLAISIR X/8	Classe OPAS X/12	Nb. rés.
<b>GE</b>	<b>Min.</b>	<b>41,5</b>	<b>15,4</b>	<b>124,5</b>	<b>4,6</b>	<b>186,0</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>3 876</b>
		<b>22,3%</b>	<b>8,3%</b>	<b>66,9%</b>	<b>2,5%</b>	<b>100%</b>			
<b>JU</b>	<b>Min.</b>	<b>40,9</b>	<b>16,6</b>	<b>131,0</b>	<b>6,3</b>	<b>194,8</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>723</b>
		<b>21,0%</b>	<b>8,5%</b>	<b>67,2%</b>	<b>3,2%</b>	<b>100%</b>			
<b>NE</b>	<b>Min.</b>	<b>40,4</b>	<b>17,6</b>	<b>111,9</b>	<b>5,2</b>	<b>175,2</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>1 917</b>
		<b>23,1%</b>	<b>10,0%</b>	<b>63,9%</b>	<b>3,0%</b>	<b>100%</b>			
<b>VD</b>	<b>Min.</b>	<b>44,2</b>	<b>18,5</b>	<b>115,0</b>	<b>5,1</b>	<b>182,8</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>6 433</b>
		<b>24,2%</b>	<b>10,1%</b>	<b>62,9%</b>	<b>2,8%</b>	<b>100%</b>			
<b>Tous</b>	<b>Min.</b>	<b>42,7</b>	<b>17,3</b>	<b>118,3</b>	<b>5,0</b>	<b>183,3</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>12 949</b>
		<b>23,3%</b>	<b>9,4%</b>	<b>64,5%</b>	<b>2,7%</b>	<b>100%</b>			

Légende : Minutes soins brutes requises : temps requis pour donner les soins directs et indirects au résident

Minutes de soins brutes = a (sans CSB) + b + c + d + CSB

Figure 13 : Durée brute quotidienne moyenne de soins requis (avec CSB) par catégorie de soins, dès 1998



\*\* la table de concordance PLAISIR® - OPAS a été modifiée en juillet 2007 et en 2011

Les temps utilisés dans ce graphique comprennent le temps de communication au sujet du bénéficiaire (CSB). Les temps en vigueur le 31 octobre de chaque année sont subdivisés selon la nature des prestations décrites à l'article 7 de l'ordonnance fédérale OPAS pour l'ensemble des établissements des cantons utilisant l'outil PLAISIR.

L'augmentation progressive du temps de soins consacré aux Soins de base "c" est très évidente jusqu'en 2006. La modification de la table de concordance a déplacé certains temps de soins dans la catégorie Instruction et conseil "a" en 2007 puis l'introduction des CSB produit un second seuil en 2011. La croissance de la catégorie Soins de base "c" commence à s'amortir en 2012 et si l'on corrige pour les effets de seuils, elle se poursuit jusqu'en 2021. C'est aussi le cas des soins techniques (Examen et soins "b"). Cette évolution est cohérente avec une augmentation des besoins des patients admis plus tardivement en EMS.

**Tableau 9 : Heures de soins nettes, productives, travaillées et rémunérées requises en moyenne par résident, par jour ou par année, par canton en 2021**

Minutes-soins requises en moyenne par jour par le résident moyen (ensemble des établissements)(selon art. 7 OPAS)						
		HSB*	HSP	HST	HSR	Nb. rés.
NE	par rés.	2,920	3,128	3,315	4,038	1917
	24 heures	5 597,6	5 996,4	6 354,9	7 740,8	
	365 jours	2 043 139	2 188 677	2 319 522	2 825 409	
GE	par rés.	3,100	3,308	3,506	4,271	3876
	24 heures	12 015,6	12 821,8	13 589,3	16 554,4	
	365 jours	4 385 694	4 679 960	4 960 078	6 042 355	
VD	par rés.	3,047	3,255	3,450	4,202	6433
	24 heures	19 601,4	20 939,4	22 193,9	27 031,5	
	365 jours	7 154 493	7 642 886	8 100 755	9 866 485	
JU	par rés.	3,246	3,454	3,661	4,459	723
	24 heures	2 346,9	2 497,2	2 646,9	3 223,9	
	365 jours	856 603	911 493	966 120	1 176 708	
Tous	par rés.	3,055	3,263	3,459	4,213	12949
	24 heures	39 559,2	42 252,6	44 790,6	54 554,1	
	365 jours	14 439 106	15 422 194	16 348 566	19 912 260	

Légende : HSN heures-soins nettes : temps requis pour donner les soins directs et indirects au résident

\*HSB: HSN+CSB = a+b+c+d - depuis 2011

ETP: Equivalent temps plein

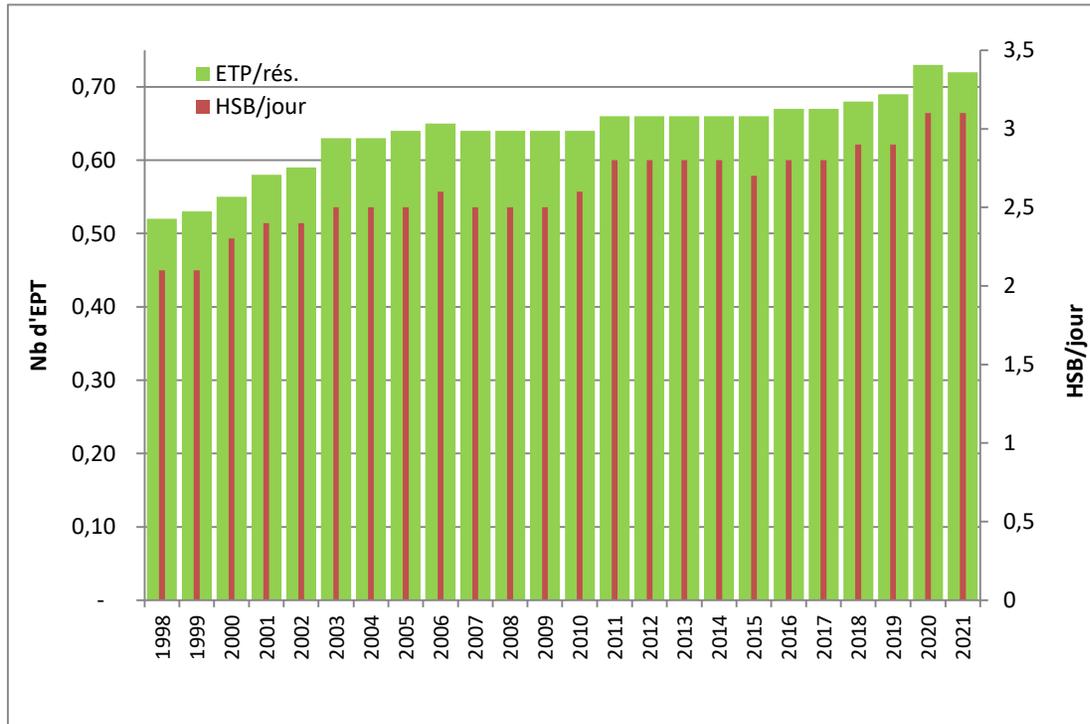
HSP: heures-soins productives : HSN + temps requis pour les activités annexes (24' par résident et par jour)

HST: heures-soins travaillées : HSP + pauses

HSR: heures-soins rémunérées : HST + congés statutaires et absences

**Remarque :** dans ce tableau, le calcul des HSP - HST - HSR est effectué en utilisant des paramètres **identiques pour tous les cantons** (temps de pauses et jours d'absence). Ces paramètres intercantonaux sont définis dans la décision No 8. La variation des HST, HSR et ETP tient donc, d'une part, à la variation de l'intensité de la charge en soins **de la clientèle** et, d'autre part, **aux conditions de travail**, lesquelles ont changé en faveur du personnel en 2003. Les variations ne sont donc pas dues aux caractéristiques cantonales.

**Figure 14 : Heures de soins et nombre quotidien moyen de poste de travail requis par résident**



Légende : ETP : Equivalent plein temps

HSB : Heures-soins brutes

**Tableau 10 : Nombre de lits reconnus, nombre de lits pour 1000 habitants (sans les établissements pour traitements psychosociaux et sans les institutions pour handicapés) – Octobre 2021**

2021	Nb de lits reconnus	Nb de lits pour 1000 habitants	Nb de lits pour 1000 habitants de 65 ans et plus
Genève	4 113	8,1	49,6
Jura	744	10,1	47,1
Neuchâtel	2 112	12,0	61,9
Vaud	6 257	7,7	46,5
Ensemble	13 226	8,4	49,5

**Tableau 11 : Nombre de résidents évalués avec la méthode PLAISIR® par classe d'âge, part de la population évaluée et taux d'occupations des lits au 31 octobre 2021** (Sans les établissements pour traitements psychosociaux ni les institutions pour handicapés)

Source : EROS, Données PLAISIR, état au 31 octobre 2021

Source : Selon OFS Population résidente permanente à la fin de l'année 2021

### Canton de Genève

Classe d'âge	Genève <= 64	Genève 65-79	Genève 80-89	Genève 90 et +	Genève TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	146	686	1 568	1 476	3 876
Population résidente permanente (2)	425 354	57 585	21 051	5 458	509 448
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0,03%	1,19%	7,45%	27,04%	0,76%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	3,8%	17,7%	40,5%	38,1%	100,0%

Nombre de lits reconnus	4 113
Représentativité PLAISIR (%)	<b>94%</b>

### Canton de Neuchâtel

Classe d'âge	Neuchâtel <= 64	Neuchâtel 65-79	Neuchâtel 80-89	Neuchâtel 90 et +	Neuchâtel TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	45	354	692	692	1 783
Population résidente permanente (2)	141 563	24 240	8 225	2 138	176 166
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0,03%	1,46%	8,41%	32,37%	1,01%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	2,5%	19,9%	38,8%	38,8%	100,0%

Nombre de lits reconnus	2 112
Représentativité PLAISIR (%)	<b>84%</b>

### Canton de Jura

Classe d'âge	Jura <= 64	Jura 65-79	Jura 80-89	Jura 90 et +	Jura TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	14	134	301	274	723
Population résidente permanente (2)	57 696	11 643	3 584	875	73 798
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0,02%	1,15%	8,40%	31,31%	0,98%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	1,9%	18,5%	41,6%	37,9%	100,0%
Nombre de lits reconnus					744
Représentativité PLAISIR (%)					<b>97%</b>

### Canton de Vaud

Classe d'âge	Vaud <= 64	Vaud 65-79	Vaud 80-89	Vaud 90 et +	Vaud TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	148	1 115	2 220	2 118	5 601
Population résidente permanente (2)	686 290	97 178	31 340	8 160	822 968
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0,02%	1,15%	7,08%	25,96%	0,68%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	2,6%	19,9%	39,6%	37,8%	100,0%
Nombre de lits reconnus					6 257
Représentativité PLAISIR (%)					<b>90%</b>

### Canton de Ge-Ju-Ne-Vd

Classe d'âge	Ge-Ju-Ne-Vd <= 65	Ge-Ju-Ne-Vd 66-80	Ge-Ju-Ne-Vd 81-90	Ge-Ju-Ne-Vd 91 et +	Ge-Ju-Ne-Vd TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	353	2 289	4 781	4 560	11 983
Population résidente permanente (2)	1 310 903	190 646	64 200	16 631	1 582 380
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0,03%	1,20%	7,45%	27,42%	0,76%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	2,9%	19,1%	39,9%	38,1%	100,0%
Nombre de lits reconnus					13 226
Représentativité PLAISIR (%)					<b>91%</b>